

Conseil départemental

Séance publique du vendredi 10 avril 2026

Rapport n°26.41 - Budget du Département pour 2026

Introduction par Georges Siffredi, Président du Département

Mes chers collègues,

L'examen du budget est, chaque année, un moment de vérité :

- Vérité des chiffres face à l'obstination du gouvernement à faire croire qu'il existerait, aujourd'hui encore, des départements riches dans notre pays, à commencer par le nôtre ;
- Vérité de nos choix assumés dans une situation politique, économique, sociale et financière qui s'impose à nous et qui voit les Hauts-de-Seine toujours davantage mis à contribution pour le redressement des comptes publics ;
- Vérité, enfin, de l'action et des engagements tenus pour un Département toujours plus solidaire, qui se donne les moyens de continuer son action volontariste, en particulier en direction des plus fragiles, et de tenir ses objectifs ambitieux.

Ces vérités s'inscrivent dans contexte, cette année encore, particulièrement dégradé. Comme je l'ai indiqué au moment du débat d'orientations budgétaires, nous avons affaire à une poursuite de l'« effet ciseau » que nous dénonçons depuis trois ans maintenant avec, d'une part, des recettes atones et dont la structure s'avère très fragile et, d'autre part, une hausse rapide et continue de nos dépenses non pilotables, en particulier celles liées aux allocations individuelles de solidarités, qui devraient de nouveau augmenter de 5,86 % cette année, soit près de 50 millions d'euros supplémentaires à la charge de notre collectivité.

Malgré cette situation, les ponctions et les contraintes qui pèsent sur notre budget départemental ne cessent de croître :

1. Nouveau recul de la dotation globale de fonctionnement, qui s'établit à 85 millions d'euros seulement en 2026, soit deux tiers de moins en 12 ans ;
2. Reconduction du Dilico pour 22 millions d'euros, faisant des Hauts-de-Seine le premier département contributeur de ce mécanisme, devant Paris ;
3. Écrêtement de la dynamique de TVA, après son gel total l'an dernier, rendant cette recette totalement atone. Nous sommes bien loin de la promesse d'une ressource dynamique, qui est devenue une dotation de fait, sur laquelle les gouvernements successifs peuvent rogner allègrement ;
4. Sous-compensation massive de nos dépenses pour les allocations individuelles de solidarités par l'État, entraînant un reste à charge de 200 millions d'euros pour la seule année 2025 ;
5. Hausse supplémentaire des cotisations à la CNRACL ;

6. Multiplication des charges, déjà élevées, que nous devons supporter en tant que département francilien. Outre les participations au fonctionnement de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris ou de la Préfecture de police, celle à Ile-de-France Mobilités s'avère toujours plus conséquente : elle atteint cette année 124,5 millions d'euros, soit une hausse de près de 30 % entre 2021 et 2026 ;
7. Sans oublier la péréquation, à laquelle nous consacrons cette année près de 400 millions d'euros.

Alors que l'idée de ressusciter les fameux « contrats de Cahors » refait désormais surface, la même question demeure : quand est-ce que cela va s'arrêter ? Quand l'État cessera-t-il de se défausser sur nos collectivités, qui mènent des politiques publiques ambitieuses, et sont un acteur essentiel de la cohésion de notre société, en agissant au-delà du strict champ de leurs compétences obligatoires ?

Car si le contexte budgétaire nous impose d'opérer des choix sur le peu de dépenses pilotables qu'il nous reste, de poursuivre notre gestion rationnelle et maîtrisée en matière de fonctionnement pour modérer nos dépenses, comme nous avons réussi à le faire en 2025 en retrouvant une épargne nette positive, nous continuons de mener une action volontariste, à tous les âges de la vie, conformément aux engagements que nous avons pris auprès de nos concitoyens.

Oui, je veux le redire aussi clairement que simplement : le Département des Hauts-de-Seine n'est pas, et ne sera jamais, un opérateur de l'État. Nous sommes une collectivité territoriale. Nous avons été élus démocratiquement sur un projet, pour agir et faire des choix. Voilà pourquoi nous poursuivons en 2026 nos politiques publiques départementales, celles pour lesquelles les Hauts-séquanais nous ont fait confiance.

Je pense par exemple à la mise en œuvre de notre stratégie innovante pour la protection de l'enfance pour près de 250 millions d'euros cette année, qui fait de notre collectivité une pionnière pour la santé mentale des enfants que nous accompagnons ou pour la création d'équipements spécifiques comme la Maison d'accueil des fratries à Rueil-Malmaison, la Maison de l'avenir à Nanterre, dont nous poserons prochainement la première pierre du bâtiment principal, ou l'Institut médico-éducatif de Villeneuve-la-Garenne. Nous poursuivons en parallèle le recrutement d'assistants familiaux, qui bénéficient des mesures d'attractivité que nous avons prises ces dernières années car ils constituent un maillon essentiel dans notre action pour les enfants que nous accompagnons.

Je pense également aux actions novatrices que nous initiions pour les personnes en situation de handicap – pour 246,2 millions d'euros – et pour celles en perte d'autonomie – pour 169,4 millions d'euros –, que ce soit dans le cadre de la contractualisation avec les services d'aide à domicile ou du développement particulièrement volontariste que nous conduisons en matière d'habitat inclusif.

Je pense, encore, à tous nos dispositifs pour l'éducation, le sport et la culture, qui représentent une dépense de près de 220 millions d'euros en fonctionnement en 2026, afin de multiplier les opportunités pédagogiques et citoyennes pour les jeunes Hauts-séquanais, que ce soit au collège comme en-dehors.

Je pense, enfin, à notre engagement continu auprès de nos 36 communes, tant pour leurs actions de politique de la Ville – pour près de 6 millions d'euros – que pour le fonctionnement des services municipaux, dans le cadre, notamment, des contrats de développement pour 26,7 millions d'euros. Ce travail se prolonge dans notre soutien aux investissements structurants des municipalités pour 71,3 millions d'euros via les CDDV et pour 36,5 millions d'euros via notre politique d'habitat et de renouvellement urbain, au premier rang desquels notre dispositif « Quartier d'avenir ».

Car c'est là l'une des grandes forces de notre Département : pour chaque politique publique, nous menons une stratégie globale et volontariste d'investissement, initiée dès le début de notre mandat et qui voit aujourd'hui de nombreux projets prospérer grâce à l'engagement de 587 millions d'euros en 2026.

Seul le prononcé fait foi

Notre politique de mobilités, à laquelle nous consacrerons cette année 145,9 millions d'euros, soit le double de 2025, en est une illustration. Ce montant, très conséquent, va permettre d'accélérer le déploiement de notre plan Vélo, de débiter de gros travaux comme ceux engagés pour le projet Cœur&Seine autour de la Manufacture de Sèvres, de rénover la voirie, mais aussi de renforcer le maillage de l'offre de transports collectifs sur notre territoire avec le prolongement des tramways T1 et T10 ainsi que les pôles gares du Grand Paris Express.

C'est là un axe fort de notre politique de lutte contre le changement climatique, tout comme notre mobilisation pour le développement des énergies renouvelables. En application du schéma directeur que nous avons adopté en 2025, les crédits destinés à la SEM-Énergies 92 seront ainsi de 17,6 millions d'euros cette année pour financer des projets énergétiques sur notre territoire.

Notre jeunesse est le deuxième axe fort de notre stratégie d'investissement, avec 6 collèges en chantier en cette année 2026, représentant un engagement de 134 millions d'euros. Le collège Gustave-Eiffel de Châtenay-Malabry, que nous inaugurerons ce soir, les collèges Charlotte-Delbo à Malakoff et Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson, qui ouvriront leurs portes à la rentrée, ainsi que les travaux engagés pour le 4^e collège de Gennevilliers, le 5^e collège d'Asnières-sur-Seine et le nouveau collège Joliot-Curie de Bagneux permettront de garantir un environnement toujours plus agréable aux élèves.

C'est cette même ambition que nous portons pour tous les Hauts-séquanais en améliorant continuellement leur cadre de vie. Nous le faisons en particulier en édifiant des équipements sportifs et culturels de pointe pour 106,5 millions d'euros en 2026. Les exemples sont significatifs cette année encore : l'achèvement des travaux du centre aquatique de la Grenouillère, la poursuite du chantier du musée du Grand siècle, sans oublier la rénovation du pavillon de Hanovre au domaine départemental de Sceaux et les subventions exceptionnelles que nous pouvons accorder, comme celle dédiée au nouveau Théâtre des Amandiers.

Multiplier les espaces de loisirs et de détente, c'est aussi renforcer les sites naturels dans notre Département. Renouvelant les engagements de la Stratégie Nature que nous avons déployée de 2021 à 2025 – qui ont tous été tenus –, la nouvelle stratégie, que nous adopterons lors de notre prochaine séance publique pour la période 2026-2030, va se concrétiser dès cette année, avec 14,3 millions investis, pour donner une nouvelle impulsion à ces enjeux décisifs pour la qualité de vie de tous : ouvrir au public de nouveaux parcs, renforcer les continuités écologiques et paysagères, garantir un maillage d'espaces naturels du nord au sud du Département, l'animer et innover dans sa gestion. Cette même ambition nous guidera dans la reconquête des berges de Seine, avec la poursuite des projets autour de Courbevoie, d'Asnières-sur-Seine, de Puteaux et de l'île Seguin.

Si nous engageons autant de moyens pour doter les Hauts-de-Seine d'infrastructures performantes, c'est parce que nous savons que cela contribue à rendre notre département toujours plus attractif et toujours plus durable.

Oui, notre Département prépare l'avenir. Il investit pour les jeunes générations et pour répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle : les transitions démographique et écologique, mais aussi la cybersécurité avec l'engagement de 26 millions d'euros en investissement cette année pour continuer de consolider notre infrastructure informatique.

Vous le voyez, mes chers collègues, c'est un budget de vérité, de responsabilité et de résistance qui vous est présenté.

Vérité, parce qu'il met en lumière une réalité que certains voudraient encore contourner : celle de départements toujours plus sollicités, toujours moins soutenus, et pourtant toujours en première ligne pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Seul le prononcé fait foi

Responsabilité, parce qu'il tient compte, sans faux-semblants, des contraintes qui nous sont imposées tout en assumant d'engager des projets vitaux pour les Hauts-de-Seine de 2050 et au-delà.

Résistance, parce qu'il refuse le renoncement et poursuit, avec constance, nos priorités au service des Hauts-séquanais.

Dans un contexte incertain, parfois même injuste pour notre département, nous faisons le choix de la clarté, de la gestion attentive et de l'action. Nous faisons le choix de rester fidèles à ce qui fonde notre engagement : protéger les plus fragiles, garantir les solidarités humaines et territoriales, assurer l'attractivité et la durabilité de notre territoire.



www.hauts-de-seine.fr

